

# Charte Éthique de l'Association AXXIS, Apprendre au XXIème siècle

## Préambule

AXXIS est une association reconnue d'utilité publique, apolitique et laïque, active dans le domaine de l'éducation.

L'Association s'engage à promouvoir une éducation inclusive, responsable et émancipatrice. Cette charte éthique définit les valeurs, les principes et les comportements qui doivent guider l'ensemble des membres, bénévoles, salariés et partenaires de l'Association dans l'exercice de leurs missions.

## 1. Respect de la dignité humaine

Nous agissons avec bienveillance et respect envers chaque personne, sans discrimination ni jugement.

## 2. Égalité d'accès à l'éducation

Nous offrons un accès équitable à l'éducation et adaptons nos actions aux besoins de chacun et chacune, et luttons contre toute forme d'exclusion.

## 3. Protection des personnes

Nous assurons la confidentialité des informations, la sécurité des participants, en particulier des mineurs, et signalons tout comportement inapproprié.

## 4. Intégrité et transparence

Nous agissons avec honnêteté, loyauté et impartialité dans toutes les actions menées et communiquons de manière claire et transparente sur les objectifs, les financements et les résultats de l'association.

## 5. Responsabilité éducative

Nous proposons des formations de qualité pour les enseignants, afin de leur permettre d'accompagner les enfants dans l'acquisition des compétences nécessaires à leur épanouissement, dans un siècle aux défis nombreux liés à l'accélération de la science et du numérique, à l'environnement et au multiculturalisme, en les aidant à développer l'esprit critique, l'autonomie, le respect et le sens des responsabilités, la coopération, la créativité et les compétences socio-émotionnelles.

Nous proposons également aux enseignants, des accompagnements par des mentors afin de faciliter et enrichir leur apprentissage sur notre plateforme.

## 6. Engagement et exemplarité

Chaque membre s'engage à adopter une attitude responsable et exemplaire dans toutes les activités de l'association, y compris dans le respect des règles et codes de conduite des institutions partenaires, écoles ou autres établissements au sein desquels l'association intervient.

## 7. Coopération et solidarité

Nous valorisons l'entraide, le développement et le partage des connaissances.

## 8. Gestion responsable des ressources

Les ressources financières, matérielles et humaines sont mises au service de la mission éducative de l'association, en suivant des pratiques responsables, respectueuses de l'environnement.

## 9. Évaluation et amélioration continue

Nous évaluons régulièrement les actions menées afin d'en améliorer la qualité et l'impact, et de progresser collectivement.

## 10. Engagement des membres

Tout membre, bénévole ou rémunéré de l'Association s'engage à respecter cette charte, à la promouvoir et à contribuer à son application dans l'ensemble de ses activités.

---

### Entrée en vigueur

La présente charte entre en vigueur à compter du 20 décembre 2025 et s'applique à toute personne agissant au nom de l'Association AXXIS.

### Diffusion et engagement

La charte est portée à la connaissance de l'ensemble des membres, bénévoles, rémunérés et partenaires de l'Association. Son respect constitue un engagement moral essentiel au bon fonctionnement et à la crédibilité d'AXXIS.

---

Fait à Genève, le 15 décembre 2025

Pour l'Association AXXIS, Apprendre au XXIème siècle

**Hélène Dransart-Sanlaville**

Présidente

